

DEMANDE D'EXTRAIT D'ACTE DE BAPTÊME

**Cette demande ne concerne que les personnes ayant été baptisées dans l'une des églises de Coignières, Élancourt, Maurepas et St Rémy.
Le « demandeur » est soit le baptisé lui-même soit son responsable légal (baptisé mineur). Un extrait de baptême ne peut pas être envoyé par mail.**

Date de la demande :/...../.....

Demande prise par : (à remplir par la paroisse).....

Motif de la demande (pour les mariages la demande se fait de paroisse à paroisse) :

- le/la baptisé(e) va devenir parrain / marraine (rayer la mention inutile)
- le/la baptisé(e) se prépare à la première communion
- le/la baptisé(e) se prépare à la confirmation
- autre :

NOM de naissance du baptisé :

Prénoms du baptisé :

Date de naissance du baptisé :/...../.....

Date de son baptême :/...../..... (au moins l'année de baptême)

Église de son baptême **Ville :**

Numéro de téléphone du demandeur :/...../...../...../.....

Adresse courriel du demandeur :@.....

Joindre une copie de la carte d'identité du demandeur

le demandeur viendra chercher l'extrait en se déplaçant à l'accueil Notre Dame (4 place du Livradois à Maurepas) aux heures d'ouverture de l'accueil : mercredi et samedi de 9h30 à 11h30 et vendredi de 18h à 19h30 (pas de permanences le vendredi soir pendant les vacances scolaires).

le demandeur enverra cette demande, la copie de la carte d'identité et une enveloppe timbrée et libellée à son adresse au secrétariat de la paroisse, 4 place du Livradois 78310 Maurepas.

NOM et prénom du demandeur :

Signature du demandeur :